



**COUPE DE COTE D'OR U11 MIXTE
REGLEMENT PARTICULIER**

1. CATÉGORIE D'ÂGE :

Cette compétition est ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s en 2010-2009-2008.

2. FORMULE DE L'ÉPREUVE :

Compétition OBLIGATOIRE pour toutes les équipes MIXTE engagées en championnat U11.

En cas de forfait application de la sanction sportive et financière.

Match à élimination directe.

Liste de 7 joueurs pour les équipes dites « 2 » appliquée.

1^{er} Tour: week-end du 15-16/12/2018 : jouer un maximum le samedi; dimanche journée 100% féminine à Seurre.

Equipe Recevante	Equipe Visiteuse
DMH (2)	LONGVIC (2)
GENLIS	PONTAILLER-MIREBEAU
FONTAINE (2)	VAROIS-ARC (1)
VAROIS-ARC (2)	TALANT
ENT.CLM-COUCHEY (1)	LONGVIC (1)
DMH (1)	SEURRE
FONTAINE (1)	SEMUR
BEAUNE (2)	NUITS (1)
BEAUNE (1)	LONGVIC (3)
CHEVIGNY	DMH (3)
CHENOVE (2)	ARNAY
CHENOVE (1)	AUXONNE
HBCI DE LA SAONE	CHATILLON
MEURSAULT	NUITS (2)

2nd Tour: week-end du 26-27/01/2019
3^{em} Tour: week-end du 13-14/04/2019
1/2 Finales: week-end du 04-05/05/2019
Finale: week-end du 01-02/06/2019

3. TEMPS DE JEU :

Rencontre de 3 x 12 minutes avec une pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps.

PAS DE MATCH NUL : une série de 5 jets de 7m sera procédée ; en cas de nouvelle égalité, nouvelle série de jet de 7m en mort subite.

4. TAILLE DU BALLON :

Ballon taille 0.

5. REGLES AMENAGEES :

Application des règles aménagées de l'équipe évoluant **au niveau le plus bas.**

6. FEUILLE DE MATCH :

Elle est établie sur feuille de match électronique.

L'envoi (cf *article 98.7 de l'annuaire fédéral 2018-2019*) doit être effectué via le logiciel de feuille de match électronique.

En cas de dysfonctionnement de la fdme, utiliser la feuille de match papier qui devra être transmise dans les 48h après la rencontre.

L'utilisation de la table de marque électronique est PRECONNISEE.

7. CAS NON PREVUS ET LITIGES :

Sont du domaine des Statuts et Règlements de la F.F.H.B. et du conseil d'Administration du Comité.